

Réhabilitation des immeubles Georges Braque et Frédéric Joliot-Curie à La Courneuve

Lancement de l'appel d'offres des travaux...

Adresses concernées par la réhabilitation :

- 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, place Georges Braque
- 1 et 3, rue Frédéric Joliot-Curie

- 2, 4 et 6, rue Frédéric Joliot-Curie
- 29, 31, 33, 35, 37, et 39, rue Frédéric Joliot-Curie



Après avoir approuvé le projet de réhabilitation lors du vote au mois de janvier dernier, l'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis a lancé l'appel d'offres.

→ Il s'agit d'une procédure permettant aux entreprises de bâtiment de remettre une offre de prix et une note technique à partir du projet réalisé par l'Architecte et le Bureau d'Etudes Techniques pour le compte de l'Office.

La consultation des entreprises

- A l'issue de cette consultation, l'entreprise qui aura remis la meilleure offre sera retenue pour réaliser les travaux de réhabilitation de vos bâtiments.
- Les entreprises ont jusqu'à la mi-juillet pour répondre. Si l'offre de prix est conforme au coût fixé par l'Office, le marché pourra être attribué dès le mois d'octobre 2013.

Le calendrier de l'opération

- **Remise des offres des entreprises : 15 juillet 2013**
- **Choix de l'entreprise : juillet - août 2013**
- **Début des travaux : dernier trimestre 2013**
- **La durée estimée des travaux est de 14 mois. Elle comprend deux mois de période de préparation de chantier :** c'est le temps que met l'entreprise pour réaliser les installations de chantier, nommer les entreprises sous-traitantes et de finaliser les études.



Les tirants en façades...

→ **Lors des études**, l'office a été confronté au problème du traitement des tirants de façades. La question de leur fonction et de leur entretien a fait l'objet d'une réflexion particulière.

→ **Les résultats de ces études :**

■ Les tirants mis en place lors de la précédente réhabilitation ont été conçus pour traiter des problèmes de dilatation des panneaux de façades.

■ En effet, les différences de températures entre l'extérieur et l'intérieur du logement se traduisaient par une déformation du panneau et l'apparition de fissures au niveau des planchers. Les tirants avaient donc pour but de contenir cette déformation.

■ Aujourd'hui, une campagne de vérification est nécessaire pour s'assurer du bon serrage de ces éléments. Elle sera menée par l'Entreprise choisie par l'Office avant la mise en place de l'isolation des façades.

■ Par ailleurs, la mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur se traduira par une diminution des différences de températures s'appliquant sur les panneaux. Ainsi, le phénomène de dilatation sera beaucoup moins sensible et les panneaux ne bougeront plus.



Rue Frédéric Joliot-Curie, perspective du projet.